

## Pour de bonnes randonnées...

Notre Association d'Attelage de la Seine-Maritime a su, grâce au dynamisme de ses membres, développer la randonnée.

Chaque année, une douzaine de journées sont consacrées à cette agréable activité de détente. C'est en plus, souvent, un premier pas dans la discipline de l'attelage et un tremplin pour ceux qui désirent, par la suite, passer à une autre des multiples facettes que comporte notre passion du cheval. Beaucoup d'enfants contractent le virus du cheval en accompagnant leurs parents.

La convivialité qui anime ces journées amicales est toujours très appréciée. L'avant et l'après-randonnée font partie de la réussite du rassemblement.

La randonnée, en elle-même, réunit des attelages et des cavaliers de tous niveaux. Pour cette raison, il est important, surtout lorsque les participants sont nombreux, de respecter certaines règles pour la sécurité et pour garder le côté agréable de la journée.

La vitesse est, bien entendu, laissée au libre choix de chacun. Pour cela, **les départs étant échelonnés**, il est bon de **garder ses distances** et de ne pas faire des caravanes d'attelages en suivant de trop près celui qui précède. Ceci entraîne un effet « accordéon » très désagréable pour tous et qui peut devenir dangereux. Certains chevaux peuvent se mettre à « chauffer ».

Les dépassements doivent être effectués **après en avoir eu l'accord de l'attelage ou du cavalier qui précède** afin d'éviter tout effet de surprise et pour s'assurer que chacun peut effectuer la manœuvre sans danger.

Quand on décide de dépasser un attelage, il faut être sûr que l'on **maintient une vitesse supérieure à celle du dépassé** afin d'éviter de renouveler l'exercice plusieurs fois. Les dépassements intempestifs et répétitifs ne manquent pas avec certains chevaux de transformer la balade en épreuve d'haltérophilie.

**Les avertisseurs style corne de brume sont à éviter**, ils peuvent être très dangereux. Beaucoup de chevaux n'y sont pas habitués et leur réaction peut être brutale.

Ces sorties en groupe nous amènent à croiser des promeneurs et à traverser des villages. Il est toujours amusant et agréable de voir l'étonnement et l'intérêt que tout le monde porte à ce spectacle.

L'attelage est une activité sportive et de loisir, mais également d'une tradition, certaines règles sont donc de mise.

Une voiture quelle qu'elle soit, doit être propre et les harnais astiqués et ajustés.

La tenue vestimentaire des meneurs et des passagers demande un minimum de correction. Il faut prohiber le short et le « marcel ». Le couvre-chef, quel qu'il soit, est indispensable.

La tenue du fouet en main est impérative, celui-ci ayant un rôle utilitaire et sécurisant, il ne ressemblera pas ainsi à une antenne de radio bien malvenue.

N'oublions pas qu'une bonne tenue, ainsi qu'un respect des règles de sécurité sont les conditions d'une randonnée réussie. La responsabilité de l'AASM et de l'organisateur sont en jeu, ne mettons pas tous ceux qui travaillent à notre plaisir dans des situations difficiles.

Nous devons être fiers de nos sorties équestres, donner une bonne image de la discipline, de l'Association et solliciter le respect et l'admiration des participants de tous ceux que nous croisons.

**BONNE RANDO**